

# Règlement Produits de Construction (RPC)

[www.excel-networking.com/fr/comprendre-la-cpr](http://www.excel-networking.com/fr/comprendre-la-cpr)

Section 5



## Dans cette section :

[Qu'est-ce que le RPC ?](#)

[Qui est concerné ?](#)

[Les caractéristiques du RPC](#)

[De l'importance de choisir une Euroclasse](#)

[Les preuves de conformité](#)

[Le marché britannique et la transition vers le marquage UKCA \(UK Conformity Assessed\)](#)

[BS6701:2016+A1:2017 et l'Euroclasse minimale](#)

[Nous répondons à vos questions](#)

## Pages

36

37

41

44

45

48

48

48



## Qu'est-ce que le RPC ?

En 2011, le Règlement des Produits de Construction (RPC) a remplacé l'ancienne Directive produits de construction. L'« EU/305/2011 », pour donner son nom officiel, a progressivement élargi son champ d'application puisqu'elle concerne de plus en plus de produits. En 2016 fut publiée une série de caractéristiques liées à la réaction au feu des câbles. Cette publication a donné naissance à la réglementation qui s'efforce d'harmoniser ces caractéristiques à travers tous les pays de l'Union européenne, par le biais d'une grille de classification.

### Pourquoi le RPC ?

Chaque année dans l'Union européenne, de nombreuses personnes se retrouvent gravement blessées ou décèdent suite à des incendies qui se déclarent dans des bâtiments. En 2015/2016, rien qu'au Royaume-Uni, 17 % des incendies se sont déclarés à cause des structures et des raccordements électriques inadaptés des bâtiments. Proportionnellement, 10 % des victimes et 4 % des décès sont dus à des incendies résultant de ces structures et raccordements électriques inadaptés\*. C'est pourquoi il est important de veiller à ce que tous les câbles installés de manière permanente soient soumis à des lois afin d'être aussi fiables que possible pour protéger les habitants.

Enfin, l'objectif du RPC est d'améliorer la sécurité des bâtiments en créant un ensemble harmonisé et national de caractéristiques de performances pour veiller à ce que tous les membres de la chaîne logistique respectent et se réfèrent au même ensemble de normes.

Le RPC est la solution pour sauver des vies. Il aide à fournir un environnement plus sécurisé, laissant ainsi plus de temps aux personnes pour évacuer les lieux en cas d'incendie.

*\* (Source : FIRE 0604 - Primary fire fatalities and casualties by material responsible for development of fire, Gov.uk, July 2017).*

### Pourquoi cette mise à jour ?

Après le Brexit, le Royaume-Uni adoptera une autre forme de marquage appelée UKCA. Les méthodologies de test et de classification resteront les mêmes, car elles reposent toutes sur les normes britanniques acceptées, comme BS EN50575 et BS EN50399. Nous vous donnons plus de précisions ultérieurement dans ce chapitre.

### Quels sont les produits concernés ?

Tous les câbles dont l'installation prévoit d'être permanente sont concernés par le RPC, notamment les câbles d'alimentation, de données et de communication. Dans le cas des câbles de données et de communication, les câbles en cuivre, en fibre, coaxiaux et les multiconducteurs sont concernés, sauf les jarretières optiques.

Certains points portent à confusion et méritent d'être clarifiés.

Tout d'abord, la fibre soufflée est exclue de la réglementation pour les raisons ci-après :

1. Les tubes sont normalement confinés et donc non concernés par la réglementation
  2. Les unités de fibre sont considérées comme non maintenues hors du tube et par conséquent, elles ne sont pas des câbles
- Puis, la réglementation ne concerne actuellement pas les câbles d'alarme incendie, car ils dépassent les performances couvertes dans la méthode de test.

Enfin, certains câbles multipaires de commande ne gèrent qu'un état, comme les contacts de porte, et ne servent pas aux communications. Ceux-ci sont par conséquent regroupés avec les câbles d'alimentation et exclus de la réglementation.

## Qui est concerné ?

Le fabricant, le distributeur ou le grossiste a la responsabilité légale de garantir que les produits qui entrent dans la chaîne logistique répondent aux exigences de la directive, et ensuite de s'assurer que les produits répondent à l'Euroclasse minimale requise dans le pays ou sur le marché en question.

Chaque acteur de la chaîne logistique, des fabricants aux distributeurs, en passant par les prescripteurs et installateurs des produits concernés, a des responsabilités clairement définies pour veiller à la conformité du marché au RPC.

Ces responsabilités sont résumées ci-dessous :

### Les fabricants

ont la responsabilité légale de :

- Vérifier que les produits sont testés et classifiés.
- Veiller à ce que la Déclaration des Performances (DdP) soit mise à disposition de l'acheteur.
- Vérifier que l'étiquette du produit mentionne le marquage CE correspondant à la norme EN 50575, avec l'Euroclasse, la référence de la DdP, le numéro d'identification de l'organisme notifié et le système d'évaluation.

### Les distributeurs

ont la responsabilité légale de :

- Vérifier que tous les documents officiels requis accompagnent le câble.
- Ne fournir aucun produit qui ne semble pas conforme à sa déclaration de performance.
- Veiller à ce que les produits suspectés de non-conformité au RPC ou/ni aux exigences minimales nationales des Euroclasses soient retirés du marché.
- Garantir la transparence de la traçabilité du produit et veiller à ce que la documentation sur les DdP par exemple soit accessible facilement et gratuitement sur les sites Web et les catalogues.
- Alerter les autorités concernant tout câble commercialisé sur le marché et suspecté de non-conformité au RPC ou/ni aux exigences minimales nationales des Euroclasses.
- Stocker et transporter les câbles d'une manière adéquate qui n'altère pas leur conformité.

### Les prescripteurs

ont la responsabilité légale de :

- Veiller à ce que les caractéristiques techniques et les appels d'offres mentionnent clairement les Euroclasses minimum requises selon le pays ou les critères minimum du marché vertical, tels que définis par les organismes de réglementation, les organismes de normalisation, ou les clients.
- Conformément à la réglementation, l'utilisateur final a la responsabilité légale d'informer l'installateur/intégrateur sur l'Euroclasse à installer.
- Au Royaume-Uni, l'Euroclasse minimum est définie dans la réglementation BS6701:2016 +A1:2017 et citée comme suit : Cca, S1b, d2, a2.
- Vous trouverez à la page suivante un tableau expliquant les interprétations d'autres pays d'Europe à propos des exigences de cette réglementation. Dans certains pays, une réglementation est belle et bien en vigueur, tandis que dans d'autres, il s'agit seulement d'une recommandation. Dans un seul pays (les Pays-Bas), la société chargée de l'installation est aussi responsable des éléments installés conformément à la norme NEN8012.

**N.B. : Ce tableau est actuellement incomplet car certains pays autorisent le marché à prendre la décision. Toute aide apportée à renseigner ce tableau est la bienvenue. Veuillez nous transmettre ces informations par e-mail à l'adresse suivante : [cpr@excel-networking.com](mailto:cpr@excel-networking.com).**

NOUVEAU  
pour la  
V5

S5

| Drapeau   | Pays               | Exigences | Euroclasse               |     |    |      | Remarques  |
|---|--------------------|-----------|--------------------------|-----|----|------|--|
|   |                    |           | E                        | D   | C  | B2   |  |
|    | Autriche           | S         |                          |     |    |      | Aucune donnée, pas de décision prise   |
|   |                    | D         |                          |     |    |      |  |
|   |                    | A         |                          |     |    |      |  |
|    | Belgique           | S         |                          |     | S1 |      | D'après l'article 104 de la Réglementation générale sur les Installations électriques<br>Gaz acide non défini  |
|   |                    | D         | Un seul câble uniquement |     | d2 |      |  |
|   |                    | A         |                          |     |    |      |  |
|    | Bulgarie           | S         |                          |     |    |      | Aucune donnée, pas de décision prise   |
|   |                    | D         |                          |     |    |      |  |
|   |                    | A         |                          |     |    |      |  |
|    | Croatie            | S         |                          |     |    |      | Aucune donnée, pas de décision prise   |
|   |                    | D         |                          |     |    |      |  |
|   |                    | A         |                          |     |    |      |  |
|    | Chypre             | S         |                          |     |    |      | Aucune donnée, pas de décision prise   |
|   |                    | D         |                          |     |    |      |  |
|   |                    | A         |                          |     |    |      |  |
|  | République tchèque | S         |                          | s1* |    | s1** | * Bâtiments résidentiels et commerciaux de plus de 20 étages (les autres doivent uniquement respecter l'Eca)   |
|   |                    | D         |                          | d2* |    | d1** | **Voies de secours dans n'importe quel bâtiment  |
|   |                    | A         |                          | a3* |    | a3** | D'après le décret n°268/2011 coll. modification du décret 23/2008 Coll.  |
|  | Danemark           | S         |                          |     |    |      | Aucune donnée, pas de décision prise   |
|   |                    | D         |                          |     |    |      |  |
|   |                    | A         |                          |     |    |      |  |
|  | Estonie            | S         |                          | s2* |    | s1** | * S'applique aux bâtiments d'une hauteur inférieure à 26 m   |
|   |                    | D         |                          | d2* |    | d1** | ** S'applique aux bâtiments d'une hauteur supérieure à 26 m  |
|   |                    | A         |                          | a3* |    | a3** | D'après la réglementation n°17 sur les exigences de sécurité incendie pour les bâtiments et les exigences en matière d'approvisionnement en eau de lutte contre les incendies                  |
|  | Finlande           | S         |                          | s2* | s1 |      | * Zones générales  |
|   |                    | D         | Types de bâtiment ≠ I-V  | d2* | d1 |      | D'après la norme SFS-7039 « Réactions au feu des câbles. Le niveau des produits incendie de la réglementation sur les produits du bâtiment correspond aux niveaux de performances nationaux. » |
|   |                    | A         |                          | a2* | a2 |      |  |
|  | France             | S         |                          | s2  | s1 | s1a  | D'après les propositions de Sycabel (c. -à-d. ni une norme ni une réglementation)  |
|   |                    | D         | Possible                 | d2  | d1 | d1   |  |
|   |                    | A         |                          | a2  | a1 | a1   |  |
|  | Allemagne          | S         |                          |     | S1 | s1   | Ces informations reposent sur une enquête nationale  |
|   |                    | D         | Possible                 |     | d2 | d1   |  |
|   |                    | A         |                          |     | a1 | a1   |  |

| Drapeau  | Pays          | Exigences | Euroclasse               |     |              |      | Remarques   |
|--|---------------|-----------|--------------------------|-----|--------------|------|---|
|  |               |           | E                        | D   | C            | B2   |   |
|    | Grèce         | S         |                          | s2* |              | s1** | * Bâtiments résidentiels et commerciaux de plus de 20 étages (les autres doivent seulement respecter l'Eca)   |
|  |               | D         |                          | d2* |              | d1** | ** Issues de secours dans n'importe quel bâtiment   |
|  |               | A         |                          | a2* |              | a1** | Ces informations reposent sur l'ébauche des réglementations de 04/2018  |
|    | Hongrie       | S         |                          |     |              |      | Aucune donnée, pas de décision prise  |
|  |               | D         |                          |     |              |      |   |
|  |               | A         |                          |     |              |      |   |
|    | Islande       | S         |                          |     |              |      | Aucune donnée, devrait néanmoins suivre la Norvège au moment de son annonce/sa décision finale  |
|  |               | D         |                          |     |              |      |   |
|  |               | A         |                          |     |              |      |   |
|    | Irlande       | S         |                          |     |              |      | Aucune donnée, annonce prévue en début d'année 2021   |
|  |               | D         |                          |     |              |      |   |
|  |               | A         |                          |     |              |      |   |
|  | Italie        | S         |                          |     | s1b* et s3** |      | * Zones à risque d'incendie élevé   |
|  |               | D         | Un seul câble uniquement |     | d1* et d2**  |      | ** Les bâtiments résidentiels et commerciaux de moins de 20 étages doivent seulement respecter l'Eca  |
|  |               | A         |                          |     | a1* et a3**  |      | Ces informations reposent sur la norme CEI 46-13/V1 « Guide des caractéristiques et des normes d'installation des câbles de communication » de 06/2017. B2ca-s1a,d1,a1 est aussi mentionnée dans le document, mais sans zone d'application précise. |
|  | Lettonie      | S         |                          |     |              |      | Aucune donnée, pas de décision prise  |
|  |               | D         |                          |     |              |      |   |
|  |               | A         |                          |     |              |      |   |
|  | Liechtenstein | S         |                          |     |              |      | Aucune donnée, pas de décision prise  |
|  |               | D         |                          |     |              |      |   |
|  |               | A         |                          |     |              |      |   |
|  | Lituanie      | S         |                          | s2  | s1*          |      | * Issues de secours dans n'importe quel bâtiment  |
|  |               | D         | Un seul câble uniquement | d2  | d1*          |      |   |
|  |               | A         |                          | a2  | a1*          |      | Les appartements d'une ou de deux chambres et les bâtiments industriels/entrepôts doivent uniquement respecter l'Eca  |
|  | Luxembourg    | S         |                          |     |              |      | Aucune donnée, pas de décision prise  |
|  |               | D         |                          |     |              |      |   |
|  |               | A         |                          |     |              |      |   |
|  | Malte         | S         |                          |     |              |      | Aucune donnée, pas de décision prise  |
|  |               | D         |                          |     |              |      |   |
|  |               | A         |                          |     |              |      |   |
|  | Pays-Bas      | S         |                          | s3  | s1           | s1   | Ces informations reposent sur la norme NEN8012  |
|  |               | D         |                          | d2  | d1           | d1   |   |
|  |               | A         |                          | a3  | a1           | a1   |   |

| Drapeau   | Pays        | Exigences | Euroclasse                           |      |     |        | Remarques  |
|---|-------------|-----------|--------------------------------------|------|-----|--------|--|
|   |             |           | E                                    | D    | C   | B2     |  |
|    | Norvège     | S         |                                      | s3   |     |        |  |
|   |             | D         |                                      | d2   |     |        |  |
|   |             | A         |                                      | a2   |     |        | Ces informations reposent sur NEK 400 (mise en œuvre de HD 60364)  |
|    | Pologne     | S         |                                      | s2** |     | s1b*** | * Dans certains bâtiments industriels de production/entrepôts et dédiés au bétail  |
|   |             | D         | Possible*                            | d1** |     | d1***  | ** Pour une installation dans des bâtiments résidentiels et commerciaux en dehors des issues de secours  |
|   |             | A         |                                      | a3** |     | a1***  | *** Pour une installation dans des bâtiments résidentiels et commerciaux et dans les issues de secours. D'après les informations fournies par la norme N SEP-E-007:2017-09 |
|    | Portugal    | S         |                                      | s2   |     |        |  |
|   |             | D         | Pas d'accès au public                | d2   |     |        |  |
|   |             | A         |                                      | a1   |     |        | Ces informations reposent sur la réglementation ITED   |
|  | Roumanie    | S         |                                      |      |     |        |  |
|   |             | D         |                                      |      |     |        | Aucune donnée, pas de décision prise   |
|   |             | A         |                                      |      |     |        |  |
|  | Slovaquie   | S         |                                      |      |     |        |  |
|   |             | D         |                                      |      |     |        | Aucune donnée, pas de décision prise   |
|   |             | A         |                                      |      |     |        |  |
|  | Slovénie    | S         |                                      |      |     |        |  |
|   |             | D         |                                      |      |     |        | Aucune donnée, pas de décision prise   |
|   |             | A         |                                      |      |     |        |  |
|  | Espagne     | S         |                                      | s2   |     |        | * Les câbles coaxiaux doivent seulement respecter l'Eca  |
|   |             | D         | Câbles coaxiaux *                    | d2   |     |        |  |
|   |             | A         |                                      | a2   |     |        | Ces informations reposent sur la réglementation CTI  |
|  | Suède       | S         |                                      | s2   | s1* |        | * Les issues de secours qui laissent plus de 5 % d'espace sous-plafond au câblage.   |
|   |             | D         |                                      | d2   | d1* |        |  |
|   |             | A         |                                      | a2   | a2* |        | Ces informations reposent sur la réglementation Boverkets  |
|  | Suisse      | S         |                                      |      |     |        |  |
|   |             | D         |                                      |      |     |        | Aucune donnée, pas de décision prise   |
|   |             | A         |                                      |      |     |        |  |
|  | Royaume-Uni | S         |                                      |      | s1b |        |  |
|   |             | D         | Autres que des câbles d'installation |      | d2  |        |  |
|   |             | A         |                                      |      | a2  |        | Ces informations reposent sur la norme BS6701:2016 +A1:2017  |

## Les installateurs

ont la responsabilité légale de :

- Vérifier que tous les câbles installés portent le marquage adéquat et que la Déclaration des performances (Ddp) correspondante les accompagne.
- Veiller à ce que les spécifications techniques et exigences des appels d'offres soient respectées, tout en adhérant à la première Euroclasse adéquate selon les demandes minimales du pays ou du marché vertical, telles que définies par les régulateurs, les organismes de normalisation ou le client.
- En cas de doute, contactez le client pour obtenir des consignes ou le fabricant qui vous guidera pour mieux conseiller le client

S5

## Les caractéristiques du RPC

La mise à jour du RPC signifie que des tests de performance portant sur la réaction au feu des câbles seront désormais réalisés. La réaction au feu implique les éléments suivants : propagation des flammes, dégagement de chaleur, dégagement de fumée, transmittance, projection de particules enflammées et acidité. Les câbles seront classés en fonction de leurs niveaux de performances quant à eux différenciés par des codes de classification uniques. En général, plus la classe de performance est élevée, plus le câble coûte cher, en raison de la différence de matériaux utilisés et de la conception des câbles et des processus de certification. C'était également le cas lorsque l'on comparait les câbles en PVC et LSOH.

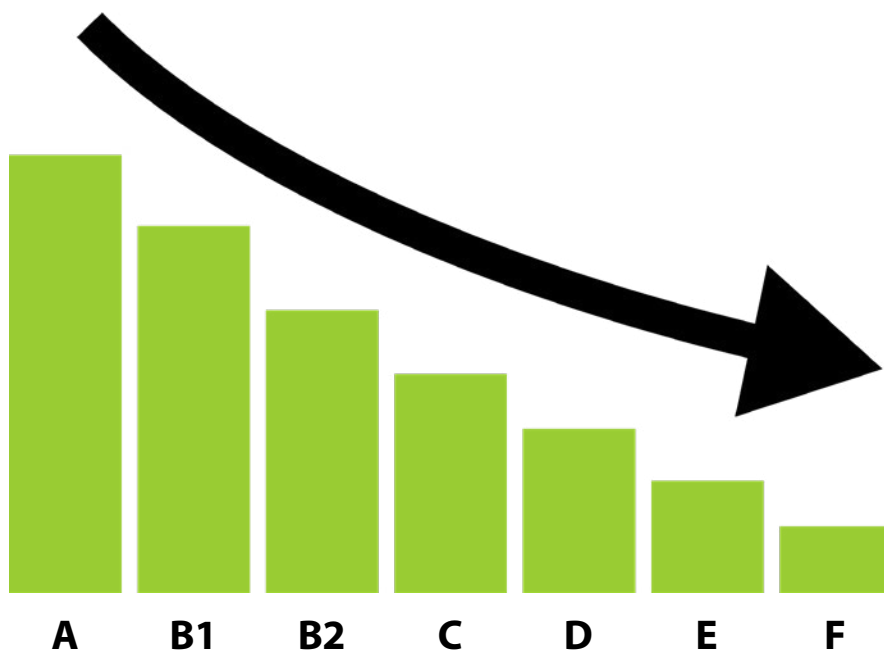
|                   | Exigences supplémentaires |     |      |       |     |     |     |     |
|-------------------|---------------------------|-----|------|-------|-----|-----|-----|-----|
| <b>Flammes</b>    |                           | Aca | B1ca | B2ca* | Cca | Dca | Eca | Fca |
| <b>Chaleur</b>    |                           | Aca | B1ca | B2ca* | Cca | Dca | Eca | Fca |
| <b>Fumée</b>      | s                         |     |      | s1a   | s1b | s2  | **  |     |
| <b>Particules</b> | d                         |     |      | d1    | d1  | d2  | **  |     |
| <b>Acidité</b>    | a                         |     |      | a1    | a1  | a2  | **  |     |

Réaction au feu : FAIBLE ← ————— → ÉLEVÉE

Les éléments de classification ci-dessus seront précisés pour former une référence d'Euroclasse complète pour les commandes et les spécifications, par exemple : Cca, S1b, d1, a1.

\*Nous ne nous attendons pas à ce que les câbles de télécommunication dépassent un jour l'Euroclasse B2ca

\*\* Aucune exigence





## Explications concernant le dégagement de fumée

Le dégagement total de fumée (TSP - Total Smoke Production) et le taux de dégagement de fumée (SPR - Smoke Production Rate) permettent de définir à quelle rapidité les personnes pourront trouver une issue pour sortir d'un bâtiment en cas d'incendie. En mesurant la densité de fumée des câbles en combustion et en évaluant les niveaux de lumière pouvant être transmis dans un environnement de test, les différents niveaux de visibilité sont clairs.

La période d'exposition doit être obtenue à partir du test avec 20,5 kW de flammes.

S5

| Classification de dégagement de fumée                   | Mesure   | Période de test |
|---|--|-----------------|
| s1  | TSP1200 ≤ 50 m <sup>2</sup><br>Pic de SPR ≤ 0,25 m <sup>2</sup> /s50 m <sup>2</sup><br>Pic de SPR ≤ 0,25 m <sup>2</sup> /s | 20 minutes      |
| s2  | TSP1200 ≤ 400 m <sup>2</sup><br>Pic de SPR ≤ 1,5 m <sup>2</sup> /s   | 20 minutes      |
| s3  | Produits pour lesquels aucune performance n'est déclarée ou qui ne sont ni conformes à « s1 » ni à « s2 ».                 | -               |
| Test supplémentaire (conformément à la norme EN61034-2) |  |                 |
| s1a   | s1 et transmittance ≥ 80 %   | 20 minutes      |
| s1b   | s1 et transmittance 60 % < 80 %  | 20 minutes      |

**Légende : TSP = Total Smoke Production (Dégagement total de fumée) SPR = Smoke Production Rate (Taux de dégagement de fumée)**

Remarque : Le repère s1 peut ne pas suffire à répondre aux exigences de certains pays d'Europe, y compris du RU qui a défini les exigences supplémentaires de test s1b pour les câbles de classe Cca.



## Explications concernant les particules enflammées

Le segment particules enflammées de la classification définit le risque de blessures pour les personnes lors de l'évacuation en raison des flammes. De plus, les différents niveaux indiquent le potentiel de sources secondaires d'incendie créées par les particules enflammées qui tombent des câbles en combustion.

La période d'exposition doit être obtenue à partir du test avec des flammes de 20,5 kW.

| Classification des particules enflammées | Mesure  | Période de test |
|--|---|-----------------|
| d0                                       | Pas de particules enflammées (des particules peuvent tomber mais elles ne doivent pas être en combustion)   | 20 minutes      |
| d1                                       | Pas de particules enflammées pendant plus de 10 secondes (ces particules peuvent être présentes mais elles doivent s'éteindre d'elles-mêmes dans un délai de 10 secondes) | 20 minutes      |
| d2                                       | Produits pour lesquels aucune performance n'est déclarée ou qui ne sont ni conformes à « d0 » ni à « d1 ».  | -               |



## Explications concernant l'émission de gaz acide

Les niveaux de gaz acide définissent la capacité d'une personne à respirer correctement et sans suffocation lors d'une évacuation en cas d'incendie.

Les niveaux de gaz acides sont évalués conformément à la norme EN 60754-2 et présentent deux valeurs : la conductivité et le gaz acide.



| Classification des gaz acides | Mesure   |
|-------------------------------|--|
| a1                            | <2,5 µS/mm<br>Valeur pH de >4,3  |
| a2                            | <10 µS/mm<br>Valeur pH de >4,3   |
| a3                            | Produits pour lesquels aucune performance n'est déclarée ou qui ne sont ni conformes à « a1 » ni à « a2 ». |

### Légende :

**µS = Micro Siemens (conductance électrique ou mesure des solides dissous dans un liquide)**

**pH = Potentiel hydrogène (échelle d'acidité)**

S5

## Les critères des Euroclasses

| Euro-classe (ca) | Critères de classification                                      | Critères supplémentaires  | Système d'attestation de conformité   |
|------------------|---|---|---|
| <b>A</b>         | BS EN ISO 1716<br>Chaleur de combustion brute                   |   | 1+<br>Test type initial et surveillance continue avec essai par sondage sur échantillons effectués par un organisme de certification indépendant, contrôle de la production de l'usine effectué par le fabricant. |
| <b>B1</b>        | BS EN 50399<br>Dégagement de chaleur<br>Propagation des flammes | Dégagement de fumée*<br>(s1a, s1b, s2, s3)<br>BS EN50399/BS EN61034-2 | 3<br>Test type initial réalisé par un laboratoire indépendant   |
| <b>B2</b>        |   | Acidité (a1, a2, a3)<br>BS EN 50574                                   |   |
| <b>C</b>         |   | BS EN 50575<br>Propagation des flammes                                |   |
| <b>D</b>         |   | Particules enflammées<br>(d0, d1, d2) BS EN 50399                     | 4<br>Test type initial et FPC effectué par le fabricant   |
| <b>E</b>         | BS EN 50575<br>Propagation des flammes                          |   |   |
| <b>F</b>         |   |   |   |









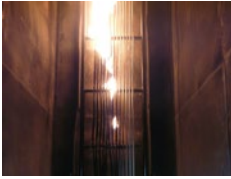

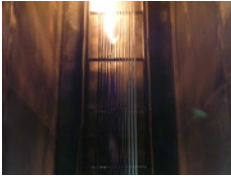


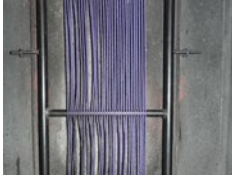
\*BS EN50399 couvre le test concernant les indices s1, s2 et s3 correspondants au dégagement de fumée. BS EN61034-2 est un test supplémentaire réalisé pour l'indice s1 uniquement. Il sert à définir l'opacité de la fumée émise, d'où s1a.

## De l'importance de choisir une Euroclasse

Lorsque vous choisissez un câble conforme au RPC, il est important de réfléchir à l'Euroclasse à sélectionner. Chaque état membre a ses propres normes nationales minimales et les installations doivent s'y conformer. Ce sujet sera évoqué plus en détail dans ce chapitre. Toutefois, les images suivantes qui figurent dans le tableau montrent la différence entre deux câbles classés différemment, et donnent une forte indication de leur caractère ignifuge et de l'impact possible d'un incendie.

Exigence propagation des flammes (FS - Flame Spread) BS EN50399 : B2ca  $\leq$ 1,5 ; Cca  $\leq$ 2,0 ; Dca : pas d'exigence

S5

| Temps         | Exemple Dca   | Exemples B2ca et Cca   |
|---------------|---|--|
| Avant le test |    |    |
| 1 minute      |   |   |
| 10 minutes    |  |  |
| 10 minutes    |  |  |
| 10 minutes    |  |  |
| 10 minutes    |  |  |
| Après le test |  |  |

## Les Euroclasses par pays

Tous les états membres de l'UE doivent se plier à la nouvelle réglementation du RPC en fonction des normes minimales en vigueur dans leur pays. Celles-ci peuvent dépendre de l'environnement d'installation. Ces exigences peuvent aussi dépendre du type de bâtiment et des risques éventuels associés à son utilisation et à son occupation. Chaque pays, client local et utilisateur final précise l'Euroclasse qu'il exige d'après ces conseils et/ou en s'appuyant sur les normes ou réglementations locales.

Veillez contacter votre représentant local Excel ou notre équipe du siège au Royaume-Uni pour obtenir des conseils spécifiques à votre pays.

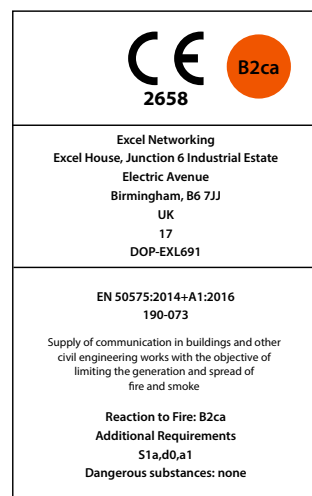
## Les preuves de conformité

La réglementation définit un procédé clair et des exigences précises pour prouver la conformité à une Euroclasse particulière. Cela commence par la réalisation d'un test indépendant sur le produit par rapport à la performance de l'Euroclasse souhaitée. Une fois qu'une vérification indépendante a été reçue, une Déclaration des performances (DdP) spécifique à l'article est émise ainsi qu'une autorisation d'étiqueter le produit pour mentionner les spécifications, les normes et la référence de DdP à des fins de traçabilité. Tous les fabricants et distributeurs DOIVENT être en mesure de fournir cette documentation et de fournir un produit correctement étiqueté pour se conformer aux normes du secteur.

Le degré d'essai requis dépend de l'Euroclasse régissant la déclaration. À l'extrémité inférieure de la fourchette, par exemple Eca et Dca, les échantillons de produits sont testés, tandis qu'à l'extrémité supérieure - à partir de Cca et au-delà - ce processus de test inclut à la fois un audit d'usine et un test de produit. Vous trouverez ci-dessous un exemple de DdP. Des exemplaires de ces dernières sont aussi disponibles dans les **rubriques produits et techniques** concernées sur les pages produit du site Web Excel.

BS EN50575:2014 + A1:2016 définit aussi clairement les exigences d'étiquetage pour que le produit soit conforme au RPC, sans tenir compte de l'Euroclasse. L'étiquetage du produit doit être fixé sur la boîte ou le touret du câble fourni et montrer clairement ce qui suit ainsi que le marquage spécifique du marché ou du fabricant.

- Le marquage CE
- L'Euroclasse
- Le numéro de référence de DdP
- Système d'évaluation utilisé et organisme notifié qui a effectué l'essai



S5

MIS À JOUR pour la V5

**Declaration of Performance**  
DOP-EXL259

Unique identification code of the product type:  
100-043

Type, batch or serial number or any other element allowing identification of the construction product as required:  
The type number of 100-043: see the print on the cable or sticker on the box

Intended use or uses of the construction product, in accordance with the applicable harmonized technical specification, as foreseen by the manufacturer:  
Supply of electricity and communication in buildings and other civil engineering works with the objective of limiting the generation and spread of fire and smoke

Name, registered trade name or registered trade mark and contact address of the manufacturer as required under Article 1(10):  
Excel  
Excel House  
Junction 6 Industrial Estate  
Electric Avenue, Birmingham, UK, B6 7JJ  
Tel: +44 (0)121 326 7557  
Fax: +44 (0)121 326 1537  
E-mail: CPR@excel-networking.com

Where applicable, name and contact address of the authorized representative whose mandate covers the trade specified in Article 1(2):  
N/A

System or systems of assessment and verification of constancy of performance of the construction product as set out in CPR Annex 10:  
System 3

In case of the declaration of performance concerning a construction product covered by a harmonized standard:  
Notified product certification body No. 2061 performed the determination of product type

| Essential characteristics | Performance | Harmonized technical specification |
|---------------------------|-------------|------------------------------------|
| Reaction to fire          | Eca         | BS EN 50575:2014+A1:2016           |
| Dangerous substances      | None        |                                    |

The performance of the product identified in points 1 and 2 is in conformity with the declared performance in point 3.  
This declaration of performance is issued under the sole responsibility of the manufacturer identified in point 4.

Signed for and on behalf of the manufacturer by:  
Name: Neil Payne  
Position: Product Manager  
Signature: *Neil Payne*

Place & Date: Birmingham, UK, Jun 1 2017

excel

Declaration of Performance (DOP) List

| Part Number      | Description   | Category    | Survival     |
|------------------|---|-------------|--------------|
| 100-043          | Excel Category 3 25 Pair U/UTP Cable LS04 - Grey          | Category 3  | Eca          |
| 100-057          | Excel Category 31 Cable U/UTP Dia LS04 305m Box - Orange  | Category 31 | Dca k2 k2 k2 |
| 100-059          | Excel Category 31 Cable U/UTP Dia PVC 500m Reel - Grey    | Category 31 | Eca          |
| 100-062          | Excel Category 31 Cable U/UTP Dia LS04 305m Box - White   | Category 31 | Dca k2 k2 k2 |
| 100-065-100      | Excel Category 31 Cable U/UTP Dia LS04 305m Box - White   | Category 31 | Dca k2 k2 k2 |
| 100-067          | Excel Category 31 Cable U/UTP Dia LS04 305m Box - Red     | Category 31 | Dca k2 k2 k2 |
| 100-062          | Excel Category 31 Cable U/UTP Dia LS04 305m Box - Blue    | Category 31 | Dca k2 k2 k2 |
| 100-063          | Excel Category 31 Cable U/UTP Dia LS04 305m Box - Green   | Category 31 | Dca k2 k2 k2 |
| 100-064          | Excel Category 31 Cable U/UTP Dia LS04 305m Box - Yellow  | Category 31 | Dca k2 k2 k2 |
| 100-065          | Excel Category 31 Cable U/UTP Dia PVC 305m Box - Grey     | Category 31 | Eca          |
| 100-066          | Excel Category 31 Cable U/UTP Dia LS04 305m Box - Violet  | Category 31 | Dca k2 k2 k2 |
| 100-070          | Excel Category 6 Cable U/UTP Dia PVC 305m Box - Grey      | Category 6  | Eca          |
| 100-071          | Excel Category 6 Cable U/UTP Dia LS04 305m Box - Violet   | Category 6  | Dca k2 k2 k2 |
| 100-071-1000     | Excel Category 6 Cable U/UTP Dia LS04 1000m Reel - Violet | Category 6  | Dca k2 k2 k2 |
| 100-071-1000-ECA | Excel Category 6 Cable U/UTP Dia LS04 1000m Reel - Violet | Category 6  | Eca          |
| 100-071-1000M    | Excel Category 6 Cable U/UTP Dia LS04 1000m Reel - Violet | Category 6  | Dca k2 k2 k2 |
| 100-071-500M     | Excel Category 6 Cable U/UTP Dia LS04 500m Reel - Violet  | Category 6  | Dca k2 k2 k2 |
| 100-071-ECA      | Excel Category 6 Cable U/UTP Dia LS04 305m Box - Violet   | Category 6  | Eca          |
| 100-072          | Excel Category 6 Cable U/UTP Dia LS04 305m Box - Green    | Category 6  | Dca k2 k2 k2 |
| 100-074          | Excel Category 6 Cable U/UTP Dia LS04 305m Box - White    | Category 6  | Eca          |
| 100-074          | Excel Category 6 Cable U/UTP Dia LS04 305m Box - White    | Category 6  | Dca k2 k2 k2 |
| 100-074-1000M    | Excel Category 6 Cable U/UTP Dia LS04 1000m Reel - White  | Category 6  | Dca k2 k2 k2 |

Sur notre site web, nous diffusons une liste exhaustive des certificats de Déclaration des performances disponibles. Vous pouvez chercher un certificat de Déclaration des performances par référence de produit, ou en filtrant la catégorie de produit pour affiner les recherches et obtenir un nombre moins important de résultats dans le tableau.

Voir notre Liste de DdP

## Excel Networking Solutions et le RPC

Nos clients peuvent être certains que nos solutions de câblage cuivre et fibre sont compatibles avec un vaste panel d'applications et qu'elles sont conformes aux exigences qui s'imposent au Royaume-Uni et aux états membres de l'Union européenne. Nos équipes commerciale et d'assistance technique connaissent parfaitement les exigences du RPC. Elles savent à quel point ces changements auront un impact sur nos clients. Par conséquent, nous sommes en mesure de vous conseiller adéquatement afin de garantir la conformité de vos installations.

Tous les produits fournis sur le marché européen depuis le 1er juillet 2017 par Excel sont conformes au RPC. Nous le prouvons par le biais de certificats appelés Déclarations des Performances (DdP) (disponibles sur le [site Web Excel](#)), de marquage sur le conditionnement d'un produit, de l'impression sur les gaines extérieures des câbles, ou par le fait d'avoir commercialisé le produit avant cette date. Une Euroclasse de produit apparaîtra également sur toutes les fiches techniques Excel Networking et dans les prochaines versions du catalogue produits, tout comme les sous-classes concernant le dégagement de fumée, les particules enflammées et l'acidité.

Un produit ne doit pas être acheté si cette revendication est faite et que la DdP ne peut être fournie, mentionnant un code de référence correspondant et une description de la pièce en question.

Excel a opté pour la transparence et fournit au marché des informations pertinentes. La marque met à jour les fiches techniques de ses produits ainsi que le contenu publié sur le Web afin d'ajouter des références claires concernant les Euroclasses auxquelles les produits répondent tout comme les DdP pour chaque article.

Pour de plus amples informations sur le Règlement Produits de Construction, consultez le site Web Excel, contactez votre distributeur ou installateur local Excel, ou contactez-nous directement.

### Assistance

Nos équipes commerciales expertes vous aideront à définir précisément les produits dont vous avez besoin en vous transmettant la documentation adéquate, des conseils avisés ainsi que les outils d'installation correspondants.

### Transparence

Un système d'étiquetage cohérent appliqué sur tous les produits de câblage Excel doit satisfaire les exigences du RPC en indiquant dix paramètres bien précis :

1. Le logo Excel et l'adresse
2. La référence du produit
3. Le marquage CE
4. L'année de la première certification
5. La classification de réaction au feu
6. La référence à la norme
7. L'organisme de certification
8. L'identifiant de la Déclarations des performances
9. L'usage prévu du câble.

Cette configuration d'étiquette est la même pour tous les produits d'infrastructures proposés par Excel. Toutes les informations obligatoires figurent sur ces étiquettes pour faciliter les explications fournies aux clients.

### Au-delà des attentes

Les produits Excel des gammes cuivre et fibre dépassent déjà l'exigence minimum des normes spécifiques aux pays associées. Par exemple, au Royaume-Uni, nous dépassons les exigences de la norme BS6701:2016+A1 2017 car nos produits standard sont conformes à l'Euroclasse Cca, s1b,d1,a1. Il est très important de vérifier, au moment d'étudier les offres du vendeur, que le produit répond à l'ensemble des critères de cette Euroclasse et que tous les éléments administratifs requis et l'étiquetage imposé soient en ordre.

Nous avons créé une série de webinaires « Excel Explains ». Ces vidéos traitent spécifiquement du Règlement Produits de Construction et de la BS6701:A1. Leur objectif est de fournir des mises à jour technologiques importantes sous la forme de séances courtes. Ces webinaires reposent sur les questions fréquemment posées à notre équipe technique à propos du RPC. Ils traitent en détail de la signification des indices de fumée, de particules et d'acidité, et comparent les Euroclasses Eca et Dca, entre autres.

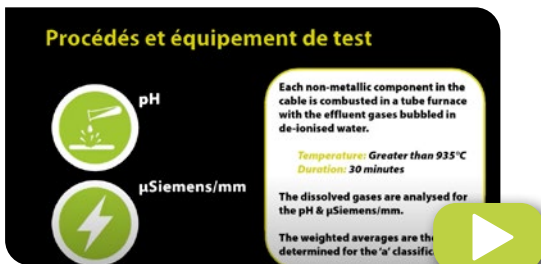
Cliquez sur les images ou les liens ci-dessous pour regarder le webinar qui vous intéresse. Sinon, [cliquez ici](#) pour voir l'ensemble de la liste de lecture.



Classification des fumées  
<https://youtu.be/ys3DGyp4qls>



Eca ou Dca  
<https://youtu.be/ZBlmsXqKsLg>



Test de l'acidité des gaz  
<https://youtu.be/2qSt6UhnfjU>



Particules enflammées  
[https://youtu.be/jdUZD7\\_sYts](https://youtu.be/jdUZD7_sYts)



RPC ou CEI 60332 3  
<https://youtu.be/dMMIN8Lqxtc>



RPC et BS 6701:2016+A1:2017  
<https://youtu.be/M3shTWslYSw>



Comprendre le RPC et aperçu de la norme BS6701:A1  
<https://youtu.be/OY5EPVGPdjc>

  
Regarder la liste  
en entier

## Le marché britannique et la transition vers le marquage UKCA (UK Conformity Assessed)

Chaque état membre de l'UE a la responsabilité de définir les Euroclasses minimum conseillées pour les installations effectuées au sein de son marché.

Le marché du Royaume-Uni est actuellement non régulé et par conséquent, aucun gouvernement ni organisme indépendant ne détenait cette responsabilité jusqu'à la date du 1er juillet 2017 où la réglementation est devenue une exigence légale.

Le 30 novembre 2017, le British Standards Institute a émis l'amendement BS6701:2016+A1:2017, venant modifier la norme actuellement en vigueur sous le nom de « Équipements et système de câblage des télécommunications- Spécifications d'installation, d'utilisation et de maintenance. » Dans cet amendement, l'on retrouve l'exigence d'adoption d'une classe spécifique minimale en vue de se conformer à la norme.

En septembre 2019, le gouvernement britannique a publié l'Instrument statutaire 2019 N°465, qui présente le processus qui démarre le 1er janvier 2021 : Comment le Royaume-Uni va-t-il passer à un nouveau système de marquage appelé UKCA (UK Conformity Assessed - conformité aux exigences applicables aux produits vendus en Grande-Bretagne).

Soyons clairs : le problème auquel seront confrontés tous les fabricants n'est pas le produit. Puisqu'il a été confirmé que le schéma d'approbation britannique refléterait le RPC actuel, toutes les normes EN pertinentes portent déjà la mention britannique et possèdent un préfixe BS pour indiquer leur adoption par le marché britannique. De cette manière, l'AVCP (test et contrôle de production d'usine) ne sera pas différent.

Le problème concerne les organismes agréés. Après le 1er janvier 2021, l'EU27 NB (Notified Bodies - Organismes notifiés) ne seront plus en mesure de tester ni de certifier des produits selon le programme UKCA. Au lieu de cela, ils devront être des organismes notifiés basés au Royaume-Uni. Actuellement, on en compte seulement trois, mais un certain nombre de EU 27 NB ont déclaré avoir l'intention de créer une entité légale basée au Royaume-Uni afin de pouvoir se qualifier d'organismes britanniques désignés. Dans ce cas, ils seront en mesure d'exploiter les données de test et les fichiers existants pour recertifier le produit par rapport à la nouvelle désignation.

Dans le cadre de la transition du marquage CE au marquage UKCA, le gouvernement a autorisé une période de tolérance d'un an. Par conséquent, jusqu'au 1er janvier 2022, il sera possible de fournir un produit marqué CE qui répond aux exigences du marché britannique. Comme au début de l'instauration du RPC, Excel a l'intention de se positionner en chef de file dans ce domaine.

### BS6701:2016+A1:2017 et l'Euroclasse minimale

L'amendement indique que l'Euroclasse minimale pour les câbles de télécommunication concernés par le RPC devrait être Cca, s1b.d2.a2.

Il est important de comprendre qu'il existe différents niveaux de performances pour chacun des paramètres mesurés qui mènent un produit à l'Euroclassification et à l'émission des DdP.

Par exemple, dans la mesure de fumée, un câble peut être classé « S1 », « S2 » ou « S3 ». Il ne remplirait alors pas l'exigence minimale telle qu'indiquée dans la norme BS6701 modifiée, car ces classifications font uniquement référence au dégagement de fumée et ne prennent pas en compte la transmittance. Lorsque ce paramètre important est mesuré, un suffixe « a » (le plus élevé) ou « b » est ajouté pour marquer une performance certifiée.

Les produits Excel répondent ou dépassent les exigences minimales définies dans BS6701:2016+A1:2017 à travers chacune des catégories de performance précédemment mentionnées.

Nous vous conseillons fortement de demander les Ddp et les fiches techniques des produits pour confirmer que ces derniers, lorsqu'ils sont proposés par d'autres fournisseurs, répondent à chaque élément de la spécification exigée, en vérifiant attentivement chaque partie de la définition de l'Euroclasse.

Cette vérification (sur une DdP) devrait confirmer une certification indépendante pour Cca, pour S1b, pour d2, et pour a2, comme prérequis pour répondre aux exigences minimales de la norme. Tout ce qui est inférieur à ce qui est précédemment énoncé, n'est tout simplement pas conforme. Par exemple, tout produit qui affiche la classe S1 ne respecte pas la norme.

### Nous répondons à vos questions

#### Pourquoi le RPC s'applique-t-il aux câbles ?

Il n'existait auparavant pas de structure harmonisée décrivant la manière dont un câble réagit au feu. C'est pourquoi diverses normes de sécurité au niveau national ont été rédigées. L'introduction du RPC et plus spécialement d'une série de critères de classification, appelées « Euroclasses », a créé un cadre commun de caractéristiques de performances, de processus de test et de documentation ainsi qu'un calendrier à respecter pour tous les acteurs de la chaîne logistique, des prescripteurs aux fabricants en passant par les distributeurs et les entreprises d'installation. Enfin, l'objectif du RPC est d'améliorer la sécurité du bâtiment, qui sera rendue possible à travers ce nouvel ensemble de spécifications de réaction au feu. Il permettra aux régulateurs et aux clients locaux de sélectionner l'exigence de performance au niveau national ou du projet à partir des Euroclasses définies dans BS EN 50575:2014.



## Quels sont les produits concernés ?

Tous les câbles destinés à une installation pérenne font partie du champ d'application du RPC. Ce champ d'application recouvre les câbles d'alimentation, de données et de communication. Dans le cas des câbles de données et de communication, les câbles en cuivre, en fibre, coaxiaux et les multiconducteurs sont concernés, sauf les câbles réseau.

Certains points portent à confusion et méritent d'être clarifiés.

Tout d'abord, la fibre soufflée est exclue de la réglementation pour les raisons ci-après :

1. Les tubes sont normalement confinés et donc non concernés par la réglementation
2. Les unités de fibre sont considérées comme non maintenues hors du tube et par conséquent, elles ne sont pas des câbles.

Puis, la réglementation ne concerne actuellement pas les câbles d'alarme incendie, car ils dépassent les performances couvertes dans la méthode de test.

Enfin, certains câbles multipaires de commande ne gèrent qu'un état, comme les contacts de porte, et ne servent pas aux communications. Ceux-ci sont par conséquent regroupés avec les câbles d'alimentation et exclus de la réglementation.

## Quelles sont les caractéristiques testées ?

Le RPC se concentre essentiellement sur la réaction au feu d'un produit/matériau. Tous les autres critères de performances et de spécifications liés aux câbles sont définis dans des documents à part, sous forme standard ou spécifique au vendeur. Dans le cas des câbles, quatre caractéristiques clés sont mesurées et essentielles à la matrice de classification que les clients et les organismes de réglementation utiliseront pour préciser les spécifications minimales et maximales requises :

- Propagation et émission de chaleur
- Émission de fumée
- Particules enflammées
- Émission de gaz acide

La norme de performance individuelle requise pour chacune de ces quatre mesures se trouve dans la documentation de la norme EN50575:2014 susmentionnée.

## Comment m'assurer que mes produits sont conformes au RPC ?

Comme précédemment mentionné, des procédés ont été définis au sein des normes européennes pour permettre aux clients d'acheter et d'installer un produit avec fiabilité et dans une optique de traçabilité. Typiquement, ces procédés sont connus sous le nom de Déclarations des performances (Ddp) tout comme une méthode normalisée de l'étiquetage apposé sur le conditionnement du produit. Même s'il n'est pas obligatoire de marquer les produits pour prouver leur conformité au RPC, ou à l'Euroclasse concernée, la plupart des fabricants, y compris Excel, le feront sûrement. Les Déclarations des performances (DdP) sont des documents légaux préparés par les fabricants et rendus publics, suite à des essais réalisés par des organismes indépendants connus sous le nom d'« organismes notifiés ».

## Comment répondre aux exigences actuelles des clients et les conseiller à l'avenir ?

Pour vous guider sur ce point, il faut distinguer le RPC des Euroclasses.

Le RPC est une réglementation à l'échelle européenne et britannique obligatoire. Elle s'applique aux produits mis sur le marché à compter du 1er juillet 2017. Les produits devront présenter le marquage CE ou UKCA et une Ddp confirmant la réalisation des tests et l'obtention de la certification.

Les Euroclasses fournissent une échelle de caractéristiques de réaction au feu (de faible à forte). Leur application variera d'un pays à un autre, et dans certains cas, d'un type de bâtiment à un autre. Dans la majorité des pays de l'Union européenne, la directive concernant le choix de l'Euroclasse sera gérée par des organismes de réglementation ou autorités similaires. Les clients, quant à eux, devront s'informer localement auprès de nos équipes commerciales, distributeurs ou auprès de sources indépendantes.

Consultez notre site <https://excel-networking.com/fr/comprendre-la-cpr> pour connaître les prochaines mises à jour du RPC.

S5



Voir notre  
Infographie RPC  
en ligne